



Préavis de grève

A Montpellier / Toulouse le 19 mai 2022

Syndicat CGT et Syndicat SUDCT

Conseil Régional Occitanie

Madame la Présidente Conseil Régional Occitanie

Objet: Préavis de grève pour les journées du 07 juin 2022 au 30 juin 2022 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es du Conseil Régional Occitanie

Madame la Présidente

Nous vous informons que les syndicats CGT et SUDCT Région Occitanie déposent un préavis de grève pour les journées à compter du Mardi 7 juin 2022 jusqu'au 30 juin inclus.

En effet la proposition faite lors du rendez-vous du 10 mai dernier avec Monsieur le Directeur Général et en présence de Messieurs Kamel Chibli (vice-président en charge de l'éducation) et de Jean Noel Badenas (conseiller régional en charge de la relation RH), n'est pas acceptable car elle ne répond pas à l'engagement pour l'égalité de traitement et pour la justice entre agents.

Et encore moins aux principes négociés et votés au CTP du 7 décembre 2017 et votés par l'assemblée plénière du 21 décembre 2017 pour une application aux agents régionaux de

la filière administrative au 1^{er} Janvier 2018 puis étendue à la filière culturelle suite à la délibération de la CP du 19 juillet 2019, et enfin confirmés par les Lignes Directrices de Gestion arrêtées par vous-même en décembre 2020.

Nous tenons à rappeler ici que la délibération de 2017 fixe les montants mensuels d'IFSE par cadre d'emplois et en particulier celui des adjoints techniques (page 11)

Le décret 2020-182 du 27 février 2020 étend l'application à la filière technique, sanitaire et sociale avec effectivité possible dès le 1^{er} mars 2020, ce qui a été ignoré par la collectivité dans sa délibération du 3 avril 2020 portant pourtant sur le RIFSEEP.

Les syndicats vous ont interpellée dès le CTP d'avril 2020, alertent sur l'injustice sociale.

C'est dire si cette application aux plus bas salaires de la collectivité est attendue, en regard des difficultés des plus bas salaires à faire face à l'inflation sur les énergies mais aussi sur la quasi-totalité des biens de première nécessité.

Malheureusement, malgré cela et malgré nos nombreuses demandes, la collectivité a pris la décision de reculer les négociations en septembre 2021 soit plus de 17 mois après la possible application.

PAS DE RISEEP AU RABAIS POUR LES LYCEES ET LES CREPS

RESPECT DE LA DELIBERATION DE 2017 SUR L'ALIGNEMENT DES FILIERES

La proposition initiale fixée en dessous du plancher du montant mensuel voté par l'exécutif régional (délibération n°2017/AP-DEC/13) n'a pas été acceptée par l'ensemble des OS. Le 31 mars Monsieur le DGS s'est adressé par courriel aux ARLs et ARCs pour justifier de ce traitement spécifique et rejeter la responsabilité du retard pris sur les OS.

En réponse l'inter syndicale a rédigé une lettre ouverte qui vous a été adressée, rappelant votre engagement attesté par le vote de l'assemblée régionale d'une harmonisation par le haut selon les mêmes modalités que celles appliquées aux filières administrative et culturelle.

Lors de la réunion du 10 mai, nous avons dénoncé le non-respect de la délibération de 2017 pour les filières déjà basculées, et une application inadéquate du groupe de fonction en catégorie C, ce qui entraîne l'ensemble des primes accordées vers le bas. Sans parler du refus

volontaire d'ouvrir la négociation concernant les collègues de catégorie B et A de la filière technique.

Pas de RIFSEEP spécifique pour les collègues de la filière technique et pas d'échelonnement.

Pas de renégociation vers le bas de la délibération régionale de 2017

Egalite de traitement entre agent régionaux

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des collègues à se mobiliser

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur l'application du RIFSEEP aux agents régionaux de la filière technique et l'alignement des filières

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

**Diane GUENOT, Porte-parole SUDCT
Région Occitanie**



**Raphaël MARTINEZ, Porte-parole SUDCT
Région Occitanie**



Syndicat CGT Conseil Régional Occitanie

**Didier PRANEUF
Co-secrétaire**



**Laurent BLASCO
Co-secrétaire**

